



Association de commerçants
Métropole de Lyon

Collectif Plein La Vue
22 rue Cyrano
69003 Lyon

Lyon, le 15 avril 2020

Pour vos commerces : réduire les dépenses d'énergie et la pollution lumineuse

Madame, Monsieur,

La période que nous traversons est inédite, nombre d'entre nous sont touché·es de près ou de loin par le virus, et nous devons nous préoccuper en premier lieu de la santé. Ce moment est par ailleurs particulièrement difficile pour la très grande majorité des commerçant·es de Lyon, de sa Métropole et au-delà.

Nous devons suivre scrupuleusement ce confinement tout en souhaitant sa fin le plus tôt possible, et en espérant, pour les commerces, qu'ils sauront rebondir après cette phase de crise.

Nous vous écrivons en tant qu'association qui s'efforce de contribuer, depuis plus de deux ans, à l'amélioration du cadre de vie dans la Métropole de Lyon, et qui, de par son travail de plaidoyer, souhaite mettre en avant et soutenir les commerces de proximité, qui font vivre les villes, les quartiers, les rues.

Aujourd'hui, **nous vous proposons d'adresser un message à vos commerçant·es non ouvert·es depuis un mois déjà, afin de leur demander d'éteindre leurs vitrines, enseignes et écrans vidéo** (quand ils en ont). En effet, ceux-ci ne présentent plus d'utilité en ce moment, puisque toute la population est confinée chez elle.

Une majorité des commerçant·es a d'ailleurs déjà veillé à mettre en place ces bonnes pratiques, mais il reste encore des établissements éclairés, parfois même la nuit.

Ces mesures de bon sens ont surtout deux vertus :

- D'une part **réduire les factures énergétiques**. Et ceci participe, même à petite échelle, à réaliser des économies financières nécessaires en cette période,
- D'autre part de **réduire la pollution lumineuse**. Ce phénomène présente aujourd'hui des troubles connus sur la biodiversité : c'est la deuxième cause de mortalité chez les insectes (et notamment les pollinisateurs), cela désoriente les oiseaux, trouble le nourrissage des chauves-souris... Cela perturbe également les cycles circadiens chez les personnes et affecte, en conséquence, le sommeil déjà malmené par la situation de confinement chez beaucoup d'individus.

Ce serait aussi l'occasion d'adopter de bonnes pratiques, en concorde avec les enjeux climatiques actuels et les attentes de nombre de nos concitoyen·es : économiser l'énergie, sauvegarder la biodiversité.

Nous tenons à rassurer vos commerçant·es en vous rappelant qu'ils sont bien autorisé·es à se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail (afin de procéder à l'arrêt des éclairages), et n'auront donc aucun souci lors d'un éventuel contrôle.

En espérant que vous prendrez en considération notre requête, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations,

Bien cordialement,

Gabrielle Joint et Anthony Geoffroy,
Co-présidents du Collectif Plein la Vue